

République Française
Liberté, Egalité, Fraternité
Département de la Somme
Arrondissement de Montdidier

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT POUR L'ANNEE 2025

Délibération DCS 2025-11

**Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable
Séance du 16 avril 2025**

Date de convocation : **08 avril 2025**
Heure de début de séance : **18h05**
Secrétaire de séance : **Mme Martine Caron**

L'an deux mille vingt-cinq, le seize avril, les membres du Comité Syndical du S.I.A.E.P de Guerbigny se sont réunis à la salle des fêtes d'Etelfay, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARRE.

Etaient présents les membres désignés :

Mmes et Mrs : Mmes et Mrs : Philippe Fagoo ; Philippe Carpentier; Stéphane Delaporte ; Yves Cottard ; Michel Million ; Christian Carrette ; Frédéric Carpentier, Roger Delaruelle ; Philippe Blanchard ; Marcel Chaneac ; Jean-Pierre Destombes ; Martine Caron ; Yves Gautier ; Nicolas Martin ; David Fournet ; Jean-Marie Carré, Daniel Godefroy ; Bruno Defever ; Benjamin Bizet; Yves Vieil ; Raymond Nieto, Jean-Claude Gout ; Jean-Michel Cherault ; Cyrille Cleuet ; Valérie Bauduin, Thomas Soufflet ; Alain Soufflet, Fabrice Beaucourt ; Gérard Prouillet ; Frédéric Boquet ; Murielle Fimes ; Philippe Lefevre; Gauthier Nancelle ; Jean Obry ; Lydia Doinel ; Jean-Louis Grardel ; Brigitte Devismes ; Eymeric Bizet ; François Lobry ; Michel Choisy ; Jean-Pierre Cozette ; Jacky Massies ; Benoit Vansteenkiste ; Bruno Caron ; Christophe Dumont (*suppléant)

Représentés : **Pouvoir** de Valérie Boitel à Michel Millon, de Roger Parzybut à Jean-Marie Carré ; de Bruno Legrand à Frédéric Boquet, d'Aurore Ramu à Cyrille Cleuet

**OBJET : DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEUR DE CRÉANCES
ÉTEINTES**

Le Président faire part des états des dossiers transmis par le comptable public pour lesquels une décision judiciaire est intervenue et a décidé d'un **effacement des créances**.

Ces décisions (liquidation judiciaire avec clôture pour insuffisance d'actifs, surendettement des particuliers avec jugement de rétablissement personnel) bien qu'entraînant de plein droit l'annulation des créances doivent néanmoins être proposées au vote de l'assemblée délibérante qui ne peut s'y opposer.

Le Président rappelle que l'absence d'exécution d'une décision de justice est une infraction sanctionnée par le juge financier (article L131-14 code des juridictions financières).

Dossier N°1 : **1 973.28€**

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT
2020	R-79-7-2		BEAURAIN Sandra	Surendettement et décision effacement de dette	EA3-REDEVANCE POLLUTION	6542	3,85
2020	R-79-7-1		BEAURAIN Sandra	Surendettement et décision effacement de dette	EA1-VENTES D'EAU	6542	35,17
			Total pour BEAURAIN Sandra				39,02
2021	R-45-30-2		FAIVRE Vincent	Surendettement et décision effacement de dette	EA3-REDEVANCE POLLUTION	6542	10,50
2019	R-38-34-1		FAIVRE Vincent	Surendettement et décision effacement de dette	EA1-VENTES D'EAU	6542	13,50
2019	R-89-34-1		FAIVRE Vincent	Surendettement et décision effacement de dette	EA1-VENTES D'EAU	6542	13,50
2022	R-87-47-2		FAIVRE Vincent	Surendettement et décision effacement de dette	EA3-REDEVANCE POLLUTION	6542	24,50
2022	R-44-46-2		FAIVRE Vincent	Surendettement et décision effacement de dette	EA3-REDEVANCE POLLUTION	6542	25,20
2020	R-89-32-2		FAIVRE Vincent	Surendettement et décision effacement de dette	EA3-REDEVANCE POLLUTION	6542	33,95
2021	R-89-30-2		FAIVRE Vincent	Surendettement et décision effacement de dette	EA3-REDEVANCE POLLUTION	6542	46,90
2021	R-45-30-1		FAIVRE Vincent	Surendettement et décision effacement de dette	EA1-VENTES D'EAU	6542	55,21
2020	R-44-33-2		FAIVRE Vincent	Surendettement et décision effacement de dette	EA3-REDEVANCE POLLUTION	6542	85,75
2022	R-87-47-1		FAIVRE Vincent	Surendettement et décision effacement de dette	EA1-VENTES D'EAU	6542	120,85
2022	R-44-46-1		FAIVRE Vincent	Surendettement et décision effacement de dette	EA1-VENTES D'EAU	6542	123,87
2020	R-89-32-1		FAIVRE Vincent	Surendettement et décision effacement de dette	EA1-VENTES D'EAU	6542	148,36
2021	R-89-30-1		FAIVRE Vincent	Surendettement et décision effacement de dette	EA1-VENTES D'EAU	6542	199,80
2020	R-44-33-1		FAIVRE Vincent	Surendettement et décision effacement de dette	EA1-VENTES D'EAU	6542	351,13
			Total pour FAIVRE Vincent				1 253,02
2019	R-72-99-2		POINTIN Corinne	Surendettement et décision effacement de dette	EA3-REDEVANCE POLLUTION	6542	13,65
2020	R-31-100-1		POINTIN Corinne	Surendettement et décision effacement de dette	EA1-VENTES D'EAU	6542	10,83
2018	R-65-96-1		POINTIN Corinne	Surendettement et décision effacement de dette	EA1-VENTES D'EAU	6542	83,42
2019	R-25-94-1		POINTIN Corinne	Surendettement et décision effacement de dette	EA1-VENTES D'EAU	6542	87,91
2018	R-26-96-1		POINTIN Corinne	Surendettement et décision effacement de dette	EA1-VENTES D'EAU	6542	57,80
			Total pour POINTIN Corinne				253,69
2017	R-37-30-2		RUBBEN Marion	Surendettement et décision effacement de dette	EA3-REDEVANCE POLLUTION	6542	15,52
2016	R-74-31-2		RUBBEN Marion	Surendettement et décision effacement de dette	EA3-REDEVANCE POLLUTION	6542	43,07
2017	R-37-30-1		RUBBEN Marion	Surendettement et décision effacement de dette	EA1-VENTES D'EAU	6542	67,29
2016	R-74-31-1		RUBBEN Marion	Surendettement et décision effacement de dette	EA1-VENTES D'EAU	6542	162,76
			Total pour RUBBEN Marion				288,64
2021	R-55-45-2		SEGUILLON Jean Pierre	Surendettement et décision effacement de dette	EA3-REDEVANCE POLLUTION	6542	20,30
2022	R-9-42-1		SEGUILLON Jean Pierre	Surendettement et décision effacement de dette	EA1-VENTES D'EAU	6542	24,47
2021	R-55-45-1		SEGUILLON Jean Pierre	Surendettement et décision effacement de dette	EA1-VENTES D'EAU	6542	94,14
			Total pour SEGUILLON Jean Pierre				138,91
			TOTAL DE LA LISTE				1 973,28

Dossier N°2 : 407.95€

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT
2022	R-74-77-2		CARLOS MIGUEL GARCIA	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	EA3-REDEVANCE POLLUTION	6542	11,55
2022	R-31-78-2		CARLOS MIGUEL GARCIA	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	EA3-REDEVANCE POLLUTION	6542	27,30
2022	R-74-77-1		CARLOS MIGUEL GARCIA	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	EA1-VENTES D'EAU	6542	65,12
2022	R-31-78-1		CARLOS MIGUEL GARCIA	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	EA1-VENTES D'EAU	6542	132,90
			Total pour CARLOS MIGUEL GARCIA				236,87
2023	R-72-77-2		GARCIA DE ALES CARLOS	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	EA3-REDEVANCE POLLUTION	6542	11,84
2023	R-72-77-1		GARCIA DE ALES CARLOS	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	EA1-VENTES D'EAU	6542	77,70
			Total pour GARCIA DE ALES CARLOS				89,54
2023	R-34-76-2		LE HATTENCOURT	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	EA3-REDEVANCE POLLUTION	6542	10,56
2023	R-34-76-1		LE HATTENCOURT	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	EA1-VENTES D'EAU	6542	70,98
			Total pour LE HATTENCOURT				81,54
			TOTAL DE LA LISTE				407,95

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE :

- D'APPROUVER l'effacement de la créance suscitée d'un montant global de 2 381.23 euros,
- DE DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Membres en exercice :	83	Votants :	49
Présents :	45	Pour :	49
Absents :	38	Contre :	00
Pouvoir :	04	Abstention :	00

Pour extrait conforme
Le Président, Jean-Marie CARRE

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du 17/04/2025 et transmission par voie dématérialisée le 17/04/2025. Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le



ID : 080-200096030-20250416-DCS2025_11-DE

